

L'écho des rives du Grozon

N°23 Octobre 2025



Bulletin Municipal de la commune de Saint-Barthélemy-Grozon

Mars 2020 à mars 2026 : 6 années bien remplies, une page se tourne

Lors du Conseil Municipal du 22 septembre, j'ai annoncé officiellement que je ne me représentais pas. En premier lieu pour une impossibilité légale : la maison que je louais à Saint-Barthélemy-Grozon ayant été mise en vente, j'habite maintenant Désaignes. Mais il y a aussi l'usure d'une mission, lorsqu'on veut la mener correctement.



Car le maire d'une petite commune rurale est tellement sollicité qu'un plein temps n'y suffit pas. C'est à lui qu'on téléphone pour une coupure d'eau en pleine nuit, un arbre tombé sur la route, un chien errant qui semble dangereux, une mésentente entre voisins, une buse bouchée sous un chemin, des cloches trop bruyantes, des cloches que l'on entend mal, ...

L'urgence de toutes ces demandes quotidiennes soumet votre maire à une tension permanente et, vous l'imaginez, usante. Car lorsqu'il n'y a pas suffisamment de personnel disponible, ce sont les élus qui doivent trouver les solutions.

Ce personnel communal, je tiens à lui adresser mes remerciements. En dehors des horaires de travail, pendant les week-ends, pendant leurs congés, Emmanuel BOS ou Jean François BRISSAUD ont toujours répondu « présent » quand ils étaient sur place. Impossible, pour une petite commune comme la nôtre, de mettre en place un vrai système d'astreinte.

La mission du maire intègre également les interfaces avec toutes les structures supra-communales dont nous dépendons : la Communauté de Communes, le SCOT, le Syndicat du Bassin Versant du Doux, le SIVU, la Sous-Préfecture, le Département, etc ... Beaucoup de réunions, de soirées, de kilomètres, pour défendre et financer les projets de la commune.

Bien des choses ont évolué pendant ces 6 années, et j'ai pu compter sur l'appui et les initiatives des maires adjoints en qui j'ai eu grande confiance. J'ai veillé, avec les élus du Conseil Municipal, à soutenir les associations barthézonaïses, qui ont été particulièrement actives pour vous offrir une multiplicité d'activités enrichissantes.

Tout au long de ces six années, je me suis efforcé d'être aussi présent et disponible que possible. Je n'ai jamais refusé un rendez-vous. Je me suis battu pour obtenir les financements des projets opportuns pour la commune. J'ai servi notre commune tout en gérant les difficultés dues à la santé de mon épouse.

Je tire aujourd'hui ma révérence, en ayant le sentiment du devoir accompli mais en sachant qu'il reste encore beaucoup à faire. Je souhaite à la future équipe municipale qui sortira des urnes en mars prochain toute l'énergie et l'enthousiasme nécessaires à cette belle aventure à laquelle j'ai été fier de participer. Je vous remercie de m'avoir permis de la vivre.

Jean Paul DECULTY
Maire

6 années d'engagement pour Saint-Barthélemy-Grozon, une période de vie qui comptera pour moi !

En 2020, résidente secondaire dans cette belle commune qu'est Saint-Barthélemy-Grozon, j'ai imaginé, sans trop savoir comment les choses allaient se passer, de m'y établir durablement et de m'impliquer au sein du Conseil Municipal.



Allais-je pouvoir faire équipe avec des collègues que je ne connaissais pas encore vraiment ? Mes envies d'agir allaient-elles pouvoir se matérialiser ? Beaucoup de questions se posaient le soir d'une élection où les bulletins m'ont donné cette mission d'élue ! Ce que j'ai ressenti comme un honneur que j'allais devoir mériter.

Et puis vous vous retrouvez adjointe, dans le petit groupe qui constitue l'exécutif du Conseil Municipal. Vous êtes au cœur de l'action à mener. On vous donne des sujets sur lesquels vous aurez à vous engager : réfléchir au fonctionnement de la commune, faire avancer des projets, investir pour l'avenir.

Le socle reposa sur les idées exprimées lors des réunions participatives que nous vous avons proposées à l'automne 2019, avant les dernières Municipales. Vous aviez été alors 80 habitants à préciser vos souhaits pour mieux vivre dans notre commune. Ce fut le fil rouge de nombreuses décisions.

Améliorer la sécurité des deux centre-villages, imaginer la réutilisation de l'étage vide du bâtiment Mairie-École, réfléchir au potentiel du terrain communal au-dessus du Pré Neuf, mieux communiquer avec la population, développer et animer une vie culturelle... Tels ont été les axes principaux dans lesquels je me suis particulièrement investie.

Mais six ans, c'est trop court pour boucler un projet complet, de l'émergence de l'idée à sa réalisation. Les projets urbains conséquents, c'est bien connu, ont besoin de temps : réflexion, conception, décision, recherche de financements, acquisitions, mise en œuvre. A l'aube de la fin du mandat, les processus sont loin d'être terminés.

Je pense à la réhabilitation de l'extension de l'ancienne école de Grozon, à la construction de 3 ou 4 maisons en dessous de ce même bâtiment, à la finalisation du PLU, incontournable pour pouvoir notamment réaliser l'éco-hameau envisagé au-dessus du Pré Neuf, au démarrage de la réhabilitation de l'étage et du sous-sol de la Mairie – Ecole, à l'indispensable embellissement de la façade de la mairie (une fresque ?), au développement du rôle central de la place de la fontaine de Grozon par l'aménagement des terrains qui lui font face ... Nous laissons beaucoup de pain sur la planche à l'équipe qui prendra en mains les rênes de la collectivité en mars prochain.

A quelques mois de prendre ma retraite d'élue, je tenais à remercier toutes celles et tous ceux avec qui nous avons œuvré, à l'échelle de nos moyens, pour le bien commun des Barthézonais. Car vous avez été non seulement les demandeurs et les guides de notre travail de tous les jours : beaucoup d'entre vous êtes devenus de vrais amis avec lesquels j'ai désormais plaisir à vivre et à communiquer.

Marie Thérèse de Nomazy
Adjointe

Une nouvelle collaboratrice à la Mairie.

Anne-Claire DEBUIIS, notre secrétaire de la mairie, attendant un heureux événement pour le mois de décembre, nous avons recruté Céline RÉSUMÉ, qui vient de prendre ses fonctions.

Céline travaillait à la mairie de Romans mais avait pris une année de disponibilité pour habiter dans sa maison de Saint-Basile. Nous avons donc eu l'impression de faire un choix gagnant - gagnant en trouvant une personne disponible connaissant le monde de la vie municipale.

Nous souhaitons à Céline une bonne arrivée à Saint-Barthélemy-Grozon et à Anne-Claire tout le bonheur de devenir maman.



Réseau d'eau potable : prestation de service VEOLIA

Le problème des petites communes comme Saint-Barthélemy-Grozon qui, par souci d'économie, ont gardé en propre la gestion de leur réseau d'eau, mais ne disposent pas du personnel suffisant, c'est l'impossibilité de répondre efficacement aux urgences, aux cas de fuite ou de dysfonctionnement, c'est l'appel téléphonique au maire à toute heure, toutes choses peu supportables tant pour les usagers que pour l' élu.

Le recours à un contrat de prestation de service qui vient d'être signé pour un an avec la société Veolia permettra de répondre à ces urgences finalement assez fréquentes, sur le réseau d'eau desservant la rive droite du Grozon.

Veolia est la société qui gère le réseau de distribution de l'eau potable provenant de la nappe alluviale du Rhône via le col des Fans et qui alimente la rive droite du Grozon de Saint-Barthélemy-Grozon, Gilhoc-sur-Ormèze, le Crestet et Lamastre. Ces quatre communes sont organisées en Syndicat Intercommunal à Vocation Unique – SIVU - dont le président est Jean Paul DECULTY.

Veolia, c'est l'ancienne Compagnie Générale des Eaux, une vieille dame née en 1853 ! Ses 12 000 collaborateurs gèrent une bonne partie de l'eau potable en France, servant environ 1/3 de la population. Si vous voulez en savoir plus, consultez : <https://www.veolia.fr/veolia-histoire-environnementdepuis-1853>

Cette société est organisée avec des équipes d'astreinte, intervenant dans l'urgence, 24 heures sur 24. C'est le président du SIVU (notre maire pour encore quelques mois) qui doit les appeler et signer les devis de réparation. Leur engagement est d'intervenir sur place dans les quatre heures, afin de localiser les fuites, les réparer et rétablir le service.

La mission de Véolia consiste également à relever régulièrement les compteurs spéciaux qui totalisent l'eau entrant dans et sortant du territoire de notre commune, ce qui permet, en prenant en compte toute la consommation privée connue à partir des compteurs individuels, de calculer les pertes du réseau, inévitables sur un réseau aussi ancien.

Cette prestation de service coûte 7 000 € HT pour l'année à la charge du SIVU, pour l'ensemble des quatre communes.

Le réseau de la rive gauche du Grozon, dont l'eau potable provient des sources privées de la commune et dont la gestion est restée totalement communale, reste entretenu par les techniciens municipaux. C'est pour cela que des travaux d'amélioration ont été réalisés ou sont planifiés (réfection du réseau dans Grozon, protection des sources, ...).

Un nouveau permis de construire, une rareté à Saint-Barthélemy-Grozon.



Avez-vous remarqué ces vieux containers posés sur des pieux, du côté de Lichessol ? Ils ont fait l'objet d'un permis de construire et vont bientôt devenir lieu d'habitation.

Il fallait oser proposer une telle structure ! Une grande nouveauté en France, alors que dans certains pays, c'est désormais une pratique usuelle.

Ces 4 containers, désaffectés de leur mission de transport, vont être doublés d'isolant, parés d'un bardage en bois et surmontés d'un toit qui permettront d'oublier le squelette originel. Portes et fenêtres seront percées et l'intérieur sera aménagé en un logis confortable.

Une maison simple et sans prétention qui va accueillir une nouvelle famille. Une expérience qui méritera d'être suivie pour évaluer l'intérêt du dispositif, tant du point de vue financier qu'esthétique.



Le « terrain sans maître » devrait retrouver un propriétaire

Vous êtes sans doute peu nombreux à vous promener Chemin du Cimetière (ou du Repos), près du vieux village de Saint-Barthélemy et à traverser cette zone abandonnée depuis au moins un quart de siècle : un fouillis d'arbres, une végétation presque impénétrable, une construction jamais finie, une caravane, un cabanon rouillé.

A deux pas du cimetière, de l'ancien café ANDRE – FOUREL, de l'église Saint-Barthélemy, donc proche du vieux village mais également proche de l'école, cette propriété n'avait plus de propriétaire depuis le décès de Jean COSTECHAREYRE (2021).



La Mairie a donc cherché les moyens de réhabiliter ce lieu : information publique légale, décisions du Conseil Municipal respectant les délais réglementaires. Un échange avec le sous-préfet a permis d'envisager un léger déplacement du début du chemin du cimetière, afin de rassembler en un seul tènement ces 4 parcelles d'une superficie de 3000 m².

Une publicité ayant été lancée pour proposer à un promoteur de construire sur ce bien, une proposition est arrivée en mairie pour acquérir ce foncier, le nettoyer (une tâche impressionnante), modifier la voirie et y construire 3 ou quatre maisons locatives.

Le Conseil Municipal du 22 septembre 2025 a accepté la vente de ce bien à Ludovic et Séverine BERGERON, de Saint Sylvestre. Professionnels du bâtiment, leur intention est de réaliser ce projet majoritairement par eux-mêmes .

Le dossier est maintenant dans les mains du notaire qui a géré cette succession sans héritier déclaré et qui doit transférer cette propriété aux acquéreurs.

Entretien du terrain de l'ex-épicerie GOUDARD



Vous aurez peut-être remarqué qu'une clôture électrifiée avait été posée autour du terrain situé entre l'ancienne épicerie GOUDARD et le Grozon.

Cette propriété a été acquise par la Mairie dans le courant de l'année, en tant que réserve foncière pour accueillir dans le futur une éventuelle salle polyvalente. Son emplacement, jouxtant l'école et la mairie, serait un atout considérable.

Nous avons confié le terrain à Gabin LA SOUDIERE, qui, pour sa consommation personnelle, y élève quelques chèvres et brebis. L'herbe est ainsi tondue de façon écologique, sous l'œil intéressé des enfants de l'école. Cette occupation est conclue à titre précaire, la commune se gardant la liberté de réutiliser le terrain en cas de besoin.

La maison proprement dite, que nous espérons voir un jour réoccupée, pourrait intéresser un artisan à la recherche d'un espace pour travailler et se loger. Les travaux à faire seraient étudiés en conséquence. N'hésitez pas à faire connaître cette proposition à vos réseaux personnels.

Le SDIS, Service Départemental d'Incendie et de Secours, va construire une nouvelle caserne de pompiers à Lamastre.

Le projet est envisagé depuis longtemps : la caserne actuelle, rue Roche, est vétuste et mal adaptée. La fermeture, en 2001, des anciens abattoirs de l'avenue de Tournon, propriété communale, a été une opportunité pour disposer d'un terrain d'une surface suffisante (5800 m²), bien situé pour faciliter les départs des engins de secours



Le SDIS, maître d'ouvrage de l'opération, a étudié la faisabilité pendant que la mairie de Lamastre faisait démolir les anciens abattoirs, obsolètes et pleins d'amiante. Le projet est aujourd'hui défini. Progrès considérable vis-à-vis de la rapidité des interventions, les pompiers d'astreinte coucheront à la caserne et non pas chez eux.

Le coût du projet a été chiffré à 2 743 000 euros (HT). Les communes participantes sont tenues d'abonder au projet à hauteur de 35 %, soit 953 087 euros, qui sont répartis au prorata du nombre d'habitants. 8 des 11 communes de la Communauté de Communes du Pays de Lamastre participent au projet.

En effet, Desaignes et Empurany ont déjà leur propre caserne. Et Lafarre est desservie par la caserne de Rochepaule, qui lui est très proche. Le nombre d'habitants est celui retenu par les Services Fiscaux, qui prend en compte les résidences secondaires. Saint-Barthélemy-Grozon représente, en population, 10% des communes participantes et participera donc à l'investissement à hauteur de 95 173€.

Cette somme est à payer en 3 ans. Le Conseil Municipal l'a voté le 22 septembre 2025. C'est une dépense relativement lourde, qui va grever les capacités d'investissement de la commune. Mais elle est absolument indispensable. Le jour où l'on est confronté à un besoin de secours, quel soulagement de voir arriver la voiture des pompiers ! Et cela peut arriver à n'importe lequel d'entre nous. N'importe quand !

Une rentrée scolaire qui s'est bien passée

Avec un effectif stable de 30 enfants, l'école de Saint-Barthélemy-Grozon se maintient au même niveau que les années précédentes.

Au niveau des enseignants, pas de changement : Gwenaëlle ROGER, directrice de l'établissement, accueille les 18 enfants du niveau primaire. Les deux instituteurs à mi-temps, Clément DOMECCQ et Benoit AUBIN ont la charge du niveau maternel, qui compte 12 enfants cette année.

Par contre, au niveau du personnel qui accompagne les enseignants, l'école accueille deux personnes nouvelles :

- Patricia DUBUC remplace Véronique MOUNIER, l'ATSEM fidèle à l'école depuis longtemps, qui ne reprendra son travail qu'en novembre
- Véronique PICHOFF, que vous êtes nombreux à connaître puisqu'elle aide souvent Stella au St Barth, a été embauchée par la Mairie pour remplacer la cantinière, Laurie COLAS, qui a pris une année de disponibilité.

Nous en profitons pour remercier Stella, qui a secondé la nouvelle cantinière pour la préparation des menus et de l'intendance. Il s'agissait bien de conserver le savoir-faire local privilégiant une cuisine familiale, utilisant les produits frais des maraîchers et éleveurs locaux : la cuisine industrielle n'est pas au menu de nos jeunes barthézonais et il semble qu'enfants et parents apprécient la qualité de ce qui est offert à la cantine.

Depuis plusieurs années, l'école accueillait un jeune en service civique, qui passait l'année scolaire en accompagnement des enseignants. Cette possibilité a aidé plus d'un jeune à tester un futur métier et à réfléchir à son avenir. Cette année, faute de financement, nous n'avons pu accueillir un tel service civique. Espérons que ce système sera de nouveau proposé ultérieurement.

La salle de Matras encore à notre disposition



La convention qui a été signée pour l'usage des lieux entre la Mairie et la structure propriétaire, la Caisse Mutuelle Complémentaire d'Action Sociale du Personnel des Industries Électriques et Gazières, reste d'actualité pour quelque temps.

Les activités régulières de gymnastique peuvent donc continuer sans changement, tout comme les manifestations qui y sont organisées : le Loto du Club L'Églantier, la Soirée Rétrospective de l'Ardéchoise, les séances de cinéma, les Vœux du Maire, ...



Mais nous savons que cela risque d'être temporaire. Monter un dossier préparatoire à la construction d'une nouvelle « salle polyvalente » serait donc très utile, dans le cas où un acquéreur de Matras prendrait possession des lieux. Une action importante à mener en 2026.

Le samedi 15 novembre : la Foire au Boudin, la grande fête de la commune

C'est la tradition, la journée où toutes les générations sont heureuses de se retrouver, où les bénévoles sont nombreux tant pour fabriquer le boudin que pour préparer la fricassée et servir le repas où l'on accueille grosso modo 300 personnes chaque année.

La dernière touche à son organisation aura lieu lors de la réunion du 24 octobre à 18h en mairie, à laquelle toute personne voulant donner un coup de main est accueillie avec plaisir. N'hésitez pas à venir même si vous n'avez pas l'habitude de cette fête...

Il faut toujours de nouveaux bénévoles. Installation des lieux, épluchage, cuisine, boudin, vente, buvette à tenir, service du repas, rangement, accueil des forains, communication... les tâches sont multiples!

A côté du boudin, de la fricassée et de la buvette, Valentin GUBIEN, président du Comité des Fêtes organisateur de la journée, nous assure de la présence d'un marché de producteurs et de forains, d'animations pour les jeunes et autres surprises qui seront à découvrir ce 15 novembre.



Allez l'A.S.S.B.G. !

L'Entente Saint-Barthélemy-Grozon / Vernoux aborde cette nouvelle saison avec une petite vingtaine de licenciés. Si la bonne ambiance et la solidarité du groupe ne sont plus à prouver, le club doit composer avec un effectif réduit qui limite ses ambitions sportives.

Les dirigeants lancent donc un appel à tous ceux qui souhaitent rechausser les crampons ou découvrir le football en rejoignant un club convivial. Objectif : renforcer les rangs et continuer à faire vivre le ballon rond au niveau local sous les couleurs de l'Entente.

Antonin RANC, vice-président du club, nous a confié : « Nous espérons un vrai regain de recrutement et d'énergie, surtout de la part des jeunes. Notre club, c'est avant tout une grande famille, et on veut continuer à le faire vivre encore de longues années.

Il y a une belle ambiance, des bénévoles investis. Mais il nous faut du sang neuf pour poursuivre cette belle aventure. Chaque nouveau joueur compte, qu'il soit débutant ou confirmé ».

Le stade étant de nouveau homologué, grâce aux travaux effectués par la Mairie, nos fidèles supporters ont déjà commencé à répondre «présent» les dimanches de match à domicile, avec la ferveur que nous leur connaissons ! Alors à très vite au bord des pelouses !



Nouveau Trophée La Légende de L'Ardéchoise pour Saint-Barthélemy-Grozon

Samedi 6 septembre 2025. Saint-Cirgues-en-Montagne. Un petit village de 210 habitants qui accueille les 800 bénévoles de la Grande Course venus écouter les conclusions des réflexions du Jury.

Après le traditionnel mot de bienvenue de Karine ACCASSAT, la Maire de Saint-Cirgues, Sabine GACHE, présidente de la Haute Assemblée, sous le contrôle bienveillant de Louis CLOZEL, le Directeur de l'épreuve, rappelle les principaux critères retenus par le Jury pour classer les villages (choix du thème, animations, costumes, accueil, port du teeshirt, présentateur, ressenti), nous autres bénévoles barthézonnais sommes pleins d'espoir.

A juste titre : le Jury nous a derechef décerné sa plus haute distinction : Le Trophée de La Légende de L'Ardéchoise ! Après "Paris" en 2023, après "L'Ardèche" en 2024, les "Iles Tropicales" ont séduit les 8 membres de la Haute Autorité, comme elles ont enthousiasmé les cyclistes de toutes origines qui se sont présentés sous les frondaisons de la place de l'église Saint-Barthélemy, le 12 juin dernier.

Comme en 2024, nous sommes sur la plus haute marche du podium.. Ce palmarès est la confirmation de la qualité du travail d'animation et de décoration accompli par l'équipe barthézonnaise sous l'impulsion d'Amusaté é Boujaté.

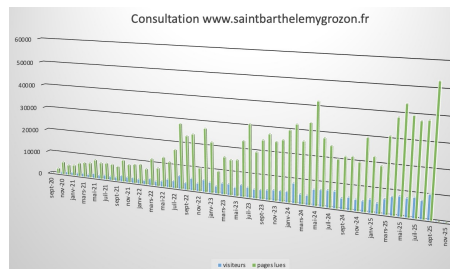
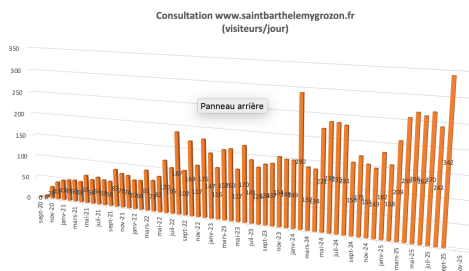


Consultation record pour www.saintbarthelemygrozon.fr

Depuis avril 2025, la consultation journalière de notre site reprenait le même chemin qu'en 2024, la moyenne se stabilisant autour de 250 visiteurs / jour, confirmant l'hypothèse, émise l'an dernier, d'un trafic lié aux vacanciers potentiels souhaitant s'informer sur notre commune, sur ses possibilités d'hébergement, sur les événements qui s'y programment.

Mais le mois de septembre 2025 a battu en brèche cette hypothèse : avec 10254 visiteurs, la consultation mensuelle a pulvérisé l'ancien record de 8424 visiteurs, qui datait de février 2024. 350 visiteurs journaliers en moyenne ! Nous n'avons pas vraiment d'explication pour ce phénomène, la majorité des consultations transitant par Google.

Nous nous efforçons de tenir le site le plus à jour possible en suivant au plus près la vie associative et le déroulement des projets et travaux impactant la vie des Barthézonnais. Mais si vous souhaitez voir de nouveaux types de contenus apparaître sur votre site, n'hésitez pas à nous en faire part: nous ferons notre possible pour vous satisfaire !



Trois expositions, un concert et une pièce de théâtre : de nombreuses et riches animations vous ont été proposées pendant l'été 2025 par l'initiative municipale et vous avez été nombreux à les apprécier.

Une centaine de personnes sont venues applaudir la troupe des Aubes Sauvages qui nous a offert **"En grandes pompes"**, un spectacle incroyable, drôle et très participatif sur la mort et le cérémonial qui l'entoure. **La cour de l'ancienne école de Grozon** est un lieu qui se prête fort bien à ce type d'animation, si la météo n'en trouble pas le déroulement !

Georges Philippe DANAN a présenté, à **Matras** cette fois, une suite à son exposition de 2024. Dans « **Les Anciens – 2** », les personnes dont les photographies et interviews n'avaient pas été projetées en 2024 ont eu droit à un tout autre dispositif audiovisuel. Soulignons le gros travail accompli par l'auteur et les bénévoles qui l'ont accompagné pour aménager la salle.

Deux expositions ont eu lieu au **Temple de Grozon** : en juillet, **Jean Louis SAIZ, photographe**, a pris sur le vif des enfants dans leur territoire. Habitats, villes ou campagne, espaces de jeux, vie de famille... un projet soutenu par le ministère de la culture et qui a pu se concrétiser à Saint-Barthélemy-Grozon., avant de voyager dans d'autres villes.

Puis en septembre, ce fut la 3ème édition de **"La Mémoire de Nos Hameaux »**. Si vous êtes intéressés par le contenu de ce travail, sachez que le matériel accumulé est maintenant rangé dans d'épais classeurs qui peuvent être consultés en mairie.

Toujours au **Temple de Grozon**, le 10 août, Quentin DUJARDIN, guitariste hors pair et Olivier KER OURIO, harmoniciste internationalement reconnu, nous ont offert un exceptionnel **concert de jazz**, à la fois personnel et chaleureux. Le public venu nombreux (environ 80 personnes) nous a confortés dans l'idée que le Temple de Grozon permet de proposer des événements musicaux de qualité. Merci à l'Association Cultuelle Protestante, qui nous assure de son soutien.



Les dates à retenir (hors réunions régulières réservées aux membres des associations)

Voici le planning pour les prochains mois. Voir également la rubrique Événements à venir, régulièrement mise à jour sur www.saintbarthelemygrozon.fr.

- **samedi 17 octobre : Vendredis de l'Amicale Laïque : Gratins de Ravioles** à venir prendre à la sortie de l'école de 16h30 à 17h30. Voir les détails sur le site de la commune. Bon de commande à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie (adultes : 10€ ; enfants : 5€).
- **samedi 18 octobre : Nettoyage des cimetières de Saint-Barthélemy et de Grozon**, 9h-12h proposé à tous les bénévoles. Venir avec vos outils de jardin.
- **dimanche 26 octobre : Loto du Club L'Églantier à Matras 14h.**
- **samedi 15 novembre : Foire au Boudin**, toute la journée, place de la Mairie - École. Repas traditionnel avec la fricassée, exposants. Organisation : Comité des Fêtes.
- **dimanche 23 novembre : Projection du film "Padgels 2. – Jeunesse », de Valentin CHANEAC** (documentaire sur la vie des ruraux d'Ardèche et de Haute-Loire), à Matras, 15h. Organisation Amusaté et Boujaté.
- **vendredi 28 - samedi 29 novembre / vendredi 5 - samedi 6 décembre / vendredi 16 – samedi 17 janvier 2026 : Ateliers Vannerie, animés par Paul Babin**, salle des Associations, ancienne école de Grozon, à partir de 8h. Participation 75€. Vous repartez avec votre production. Inscription : 06 74 54 52 60. Organisation Amusaté é Boujaté.
- **samedi 6 décembre : Marché de Noël à l'École.** Organisation École et Amicale Laïque.
- **samedi 13 décembre : Soirée Rétrospective de L'Ardéchoise 2025, diaporama**, à Matras, 20h. Entrée libre ouverte à tous. Organisation Amusaté é Boujaté.
- **vendredi 16 janvier : AG d'Amusaté et Boujaté.** Salle du Conseil Municipal – Mairie, à 18h30h (ouverte à tous celles et ceux qui souhaitent s'informer sur les activités proposées ou souhaitées).
- **dimanches 15 et 22 mars 2026 : Élections municipales.**
- **samedi 26 juin : Fête du Village : Buvette et Bal - Pré Neuf.** Organisation Comité des Fêtes.